

[Texte]

gouvernement du Québec devrait respecter tous les points de l'entente, sinon, le gouvernement fédéral pouvait se retirer de l'entente. Et à ce que je sache, dans cette entente on disait que le gouvernement fédéral devait avoir sa part de publicité au sujet de ce programme. Je me souviens très bien qu'au cours de l'été dernier le ministre du gouvernement du Québec avait émis des communiqués de presse disant que le programme d'équipements communautaires était une réalisation du gouvernement du Québec. Est-ce la cause de la lenteur des négociations? Est-ce qu'il y a réellement eu des négociations avec le gouvernement du Québec? Et si oui, avez-vous l'intention de poursuivre ces négociations afin de donner suite à ce programme extrêmement important pour nos régions?

Mr. Cosgrove: Mr. Chairman, the question of the continuation of the community services contribution program that you speak of, which is across the country a \$250-million program, has been a very difficult one personally for me as a person with municipal experience who has seen the good work of the program in my own municipality. On the one hand, I see the good work that is done; on the other hand, I also would have to refer back to the budget presented by the Minister of Finance last week and his objective to manage the deficit, which is to reduce the deficit of the government in a measured and controlled way.

So the government is challenged to review all of its programs, to look at priorities and to consider a review of all programs. This was requested by not only members of the Official Opposition; I have seen many analyses of the budget critical of the fact that the deficit was not immediately reduced in larger measure than it has been, and that the plans for the reduction in the budget are not aggressive enough.

• 1000

On the one hand, I have to balance the good work done by the program with the questions of, first, the appropriateness of this program as an expenditure of the federal government; and secondly, even getting over that hurdle, getting down to the question of, if it is an appropriate program area for the federal government, how does this program stack up, even in my particular area of jurisdiction of housing, with other demands such as budget for rental housing, budget for non-profit, budget for native and rural housing, research and development? There is that whole list of challenges that are before the corporation and that have been before the corporation traditionally, not to mention the whole issue of whether there is any new area that the corporation or the federal government should more appropriately be involved in.

So it is a very difficult question, and it is one that is presently being considered by the cabinet. In trying to come to grips with the problem, I asked for an analysis of how the money under that program was spent. I must admit, when I analyse the program I see that roughly 50 per cent of the expenditures under that program on a national basis are not spent on what you would call essential adjuncts to housing, such as the supply of water or the supply of adequate sewage facilities. You see, for example, that there are programs for

[Traduction]

the Quebec government had to conform to all the points of the agreement or the federal government could withdraw from the agreement. As I understand it, it was said in the agreement that the federal government was to get its share of publicity for this program. I remember well that during last summer the Quebec minister published press releases in which it was said that the community services contribution program was an achievement of the Quebec government. Is this why negotiations are so slow? Have negotiations with the Quebec government really taken place? If so, do you intend to proceed with the negotiations in order to pursue this extremely important program for our areas?

M. Cosgrove: Monsieur le président, la question de prolonger le programme de subvention aux équipements communautaires dont vous parlez, un programme de l'ordre de 250 millions de dollars, est bien difficile surtout pour moi vu mon expérience municipale puisque j'ai vu l'excellent travail accompli dans le cadre de ce programme dans ma propre municipalité. D'une part, je vois l'excellent travail exécuté; d'autre part, je dois me référer au budget déposé la semaine dernière par le ministre des Finances dont l'objectif est de contrôler le déficit, de réduire le déficit du gouvernement d'une façon pondérée et contrôlée.

Ainsi le gouvernement se voit forcé de revoir tous ses programmes, d'examiner toutes ses priorités et de songer à réévaluer tous ses programmes. Il n'y a pas que les membres de l'Opposition officielle qui réclamaient une telle mesure, j'ai également vu de nombreuses analyses sur le budget critiquer le fait que le déficit ne se trouvera pas réduit immédiatement de beaucoup plus et que les plans visant à réduire le budget ne sont pas suffisamment agressifs.

D'une part, je dois mesurer les réalisations du programme par rapport d'abord au bien fondé de ce programme comme dépenses du gouvernement fédéral; et ensuite, même si je réussis à le faire, même que s'il convient que le gouvernement fédéral s'intéresse à ce programme, comment ce dernier se compare-t-il même dans mon seul secteur de compétence, le logement, aux autres demandes tels que des budgets pour le logement locatif, le budget pour le logement à but non lucratif, le budget pour les logements à l'intention des autochtones et dans les milieux ruraux, la recherche et le développement? La société doit examiner toute cette liste de défi comme elle l'a toujours fait par le passé sans parler de la question de savoir s'il n'y a pas de nouveaux domaines auxquels il conviendrait mieux que la société ou le gouvernement fédéral s'intéresse.

C'est donc une question extrêmement difficile sur laquelle se penche actuellement le cabinet. En vue de tenter de nous attaquer au problème, j'ai demandé une analyse sur la façon dont l'argent accordé en vertu de ce programme était dépensé. Je dois avouer que si j'analyse le programme, je constate qu'environ 50 p. 100 des dépenses dans le cadre de ce programme à l'échelle nationale ne sont pas consacrées à ce que l'on appellerait des compléments essentiels au logement tel que l'approvisionnement en eau ou la construction d'égouts adé-